

LNPCA - MEETING PRE FRANCE EN SALLE 2012 / Cadets - Juniors - Espoirs - Seniors
STADE COUVERT REGIONAL DE LIEVIN - DIMANCHE 26 FEVRIER 2012

OUVERTURE DES PORTES 9H30

MISE EN PLACE DU JURY - 11H30		MISE EN PLACE DU JURY - 10H30						HORAIRE	
COURSES	HORAIRE	HAUTEUR 1	HAUTEUR 2	PERCHE	TRIPLE SAUT1	TRIPLE SAUT2	POIDS	CONCOURS	
				Ca M	Ca/Ju/Es/Se M	Ca/Ju/Es/Se F		11H00	
60m CJES M	12H00				LONGUEUR	LONGUEUR			
60m CJES F				Ca/Ju/Es/Se F	Ca F	Ca M		12H30	
60m Haies ESM (Séries - 106)	13H00							13H00	
60m Haies JM (Séries - 99)								13H15	
60m Haies CM (Séries - 91)								13H30	
60m Haies CJESF (Séries - 84)						Ju F		13H45	
60m Haies CF (Séries - 76)			Ca/Ju/Es/Se F					Ju/Es/Se M	14H00
60m CJES (3 Finales M)		13H30							
60m CJES (3 Finales F)				Ju/Es/Se M				14H30	
400m CJES M	14H00					Es/Se F	Ca M	15H00	
400m CJES F								15H30	
RELAIS 4x200m Cadets	14H45	Ca/Ju/Es/Se M					Ca F	16H00	
RELAIS 4x200m Cadettes						JuM		16H15	
800m CJES M	15H00							16H30	
800m CJES F									
200m CJES M	15H30						Ju/Es/Se F	17H00	
200m CJES F						Es/Se M		17H30	
1500m JES M	16H15								
1500m JES F									
3000m JES M - JES F									
REGLEMENTATION des CADETS									

Les épreuves de 400 m et 800 m sont intégrées lors des championnats de France Cadets et Cadettes en salle à compter du 1er janvier 2012.

La limitation s'applique à une épreuve de course par jour pour les épreuves à partir du 400 m, y compris la marche, pour les Cadets et Cadettes, pour toutes les compétitions. De ce fait, si un athlète est qualifié dans plusieurs épreuves, il devra se désengager des épreuves dans lesquelles il ne souhaite pas participer.

HORAIRES AU 09 FEVRIER 2012

ATTENTION à la règle des FORFAITS pour les FINALES (voir règlement sur le site)

Remarques : Accès à a piste réservé aux athlètes et aux juges pendant leurs épreuves.

Celui-ci est susceptible d'être modifié sur place en fonction du nombre de participants.